



Communauté de Communes

La Rochefoucauld  
Porte du Périgord

ACCUEIL DE LOISIRS  
« LES MOMES DU COIN »

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020



**Guide de l'accueil de loisirs  
« Les mômes du coin »**

# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Pour permettre à votre enfant de fréquenter l'accueil de loisirs, vous devez effectuer une réservation.

Cette réservation sera validée par la réception du dossier complet de votre enfant.

Pour effectuer cette réservation, veuillez suivre les étapes suivantes:

**Pour les mercredis...**  
Mise en ligne du formulaire de réservation le 1er mercredi de chaque mois pour le mois suivant.

**Pour les vacances...**  
Mise en ligne du formulaire de réservation 1 mois avant le début des vacances.



## Réservation en ligne\*

- J'accède au site internet suivant:  
**<https://lesmomesducoirn.jimdo.com>**
- Je clique sur le bouton « RESERVATION ». (colonne de droite)
- Je remplis les informations demandées.
- Quelques jours après, je suis recontacté, par mail ou par téléphone, pour les étapes suivantes de ma demande.

\* Si vous ne possédez pas de connexion internet, contactez-nous!



**Aucune réservation n'est prise par téléphone.**

Soyez rapide, notre accueil a des places limitées..!  
Si vous faites une réservation trop tardive, votre enfant sera sur la liste d'attente. Dans ce cas là, vous serez tenu au courant de l'évolution.

# CONSTITUTION DU DOSSIER DE VOTRE ENFANT



## Téléchargement du dossier\*

- J'accède au site internet suivant : <https://lesmomesducoin.jimdo.com>
- Je clique sur l'onglet « PRESENTATION DE LA STRUCTURE », puis « LES MODALITES D'ACCUEIL »
- Je télécharge la fiche de renseignement et la fiche sanitaire.
- Je constitue le dossier de mon enfant.
- Je le dépose à l'ALSH « Les mômes du coin » ou je l'envoie...

par voie postale :

ALSH Les mômes du coin  
CDC La Rochefoucauld - Porte du Périgord  
2, rue des vieilles écoles  
16220 MONTBRON

par mail :

[lesmomesducoin@rochefoucauld-perigord.fr](mailto:lesmomesducoin@rochefoucauld-perigord.fr)

\* Si vous ne possédez pas de connexion internet, contactez-nous! Des dossiers sont disponibles sur les points d'accueils.

## Pour nous permettre d'accueillir votre enfant, il faudra nous retourner le dossier complet.

Ce dossier doit comporter les documents suivants, remplis et signés:

- la fiche de renseignements
- la fiche sanitaire
- La photocopie de la pages des vaccins du carnet de santé
- L'attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité
- La copie de la carte mutuelle en cours de validité
- Attestation de réussite au test d'aisance aquatique
- La fiche d'autorisations, envoyée par nos soins ultérieurement.



# INFOS PRATIQUES

## HORAIRES

**7H00-18H30**

L'accueil de loisirs est ouvert **pendant la période scolaire les mercredis de 07h00 à 18h30.**

**Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30,**

## POINTS D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs possède **3 points d'accueil** : Ecole maternelle de Montbron, école élémentaire de Montbron et Ecole primaire de Marthon.

La journée se passe principalement à **Marthon.**

Après un accueil des familles à Montbron de 7h00 à 9h00, un bus amène les enfants à Marthon.

Ecole maternelle de Montbron  
30, avenue du groupe scolaire  
16220 MONTBRON

Enfants scolarisés en TPS/  
PS/MS/6S

Ecole élémentaire de Montbron  
24, avenue du groupe scolaire  
16220 MONTBRON

Enfants scolarisés en CP/  
CE1/CE2/CM1/CM2

Ecole primaire de Marthon  
La grange du juge  
16380 MARTHON

Tous les enfants

Le retour à Montbron se fait également en bus vers 17h00, suivi d'un accueil des familles jusqu'à 18h30.

## UNE ÉQUIPE DE QUALITÉ !

Vos enfants sont encadrés par une équipe d'animation qualifiée.

## ANNULATION

Si le planning prévisionnel de votre enfant change, vous devez nous avertir au minimum 3 jours ouvrés auparavant par mail ou par téléphone (merci de laisser un message).

Si votre enfant est souffrant, nous vous demandons de fournir un certificat médical (sous un délai de 3 jours ouvrés).

Dans le cas contraire, votre enfant sera considéré présent les jours sélectionnés sur le formulaire de réservation et ceux-ci vous seront facturés.

## RENSEIGNEMENTS/CONTACTS

### Accueil de vos enfants pendant les mercredis

**Nicolas BOURBON**

Téléphone:

**07 60 61 21 63**

**MONTBRON** au **05 45 23 97 18**  
(uniquement le mercredi)

**MARTHON** au **05 45 70 41 93**  
(uniquement le mercredi)

mail :

n.bourbon@rochefoucauld-perigord.fr  
lesmomesducoïn@rochefoucauld-perigord.fr

### Accueil de vos enfants pendant les vacances scolaires

**Dominique COMPAGNON**

Téléphone:

**07 60 61 21 67**

**MONTBRON** au **05 45 23 97 18**.  
(uniquement les vacances scolaires)

**MARTHON** au **05 45 70 41 93**  
(uniquement les vacances scolaires)

mail :

d.compagnon@rochefoucauld-perigord.fr  
lesmomesducoïn@rochefoucauld-perigord.fr

# TARIFS

## *Journée complète:*

**13€50/jour** pour les familles de la Communauté de communes.

**17€00/jour** hors Communauté de communes.

## *1/2 journée avec/sans repas:*

**10€00/jour** pour les enfants de la Communauté de communes.

**12€00/jour** hors Communauté de communes.

## **AIDE/jour à déduire selon votre quotient familial CAF ou MSA**

| Tranches de QF | Montant aide/jour | Montant aide/<br>demi-journée |
|----------------|-------------------|-------------------------------|
| 0-399          | 5,50 €            | 4,00 €                        |
| 400-579        | 5,00 €            | 3,50 €                        |
| 580-749        | 4,50 €            | 3,00 €                        |
| 750-999        | 4,00 €            | 2,50 €                        |
| 1000-1399      | 3,50 e            | 2,00 €                        |
| 1400 et +      | 2,50 €            | 1,00 €                        |

# PAIEMENTS

Pour l'accueil pendant les mercredis, la facturation est faite de période en période.

*(exemple: Les mercredis du mois de SEPTEMBRE 2019 et d'OCTOBRE 2019 seront sur la même facture)*

Pour l'accueil pendant les vacances, la facturation est faite à la fin des vacances.

Le paiement sera effectué dès réception de la facture, chèque à l'ordre du Trésor Public ou possibilité de régler par carte bancaire à la Trésorerie de Montbron.

Vous avez la possibilité de régler par "chèque vacances" ou "ticket CESU".

# Une journée chez les mômes du coin

**7h00 – 10h00**  
Accueil échelonné des enfants et des familles.  
Temps d'échanges avec les animateurs

**10h00 – 12h00**  
Place aux projets des 4 espaces d'accueil !!!

**12h00 – 13h30**  
Repas et détente...

**13h30 – 14h00**  
Temps calme (pour les plus petits, temps de repos jusqu'à 16h00)

**14h00 – 16h00**  
Place aux "clubs" !!!

**16h00 – 16h30**  
Collation

**16h45**  
Départ navette  
Marthon à Montbron

**16h30 – 18h30**  
Départ échelonné des enfants et des familles  
Temps d'échanges avec les animateurs



# Notre arbre pédagogique

Notre arbre pédagogique





CDC La Rochefoucauld-Porte du Périgord  
2, rue des vieilles écoles  
16220 MONTBRON